

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

SE FAMILIARISER AVEC LES EXPRESSIONS
DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS – COURS OPTIONNEL 1

FRE-5105-2

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	5
Le seuil de réussite	6
La reprise	6
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

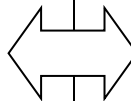
Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et bien-être • Orientation et entrepreneuriat • Environnement et consommation • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • S'informer • Informer • Réagir	Programme d'études • Français, langue seconde Cours • Se familiariser avec les expressions du français québécois
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 • Interagir en français Compétence disciplinaire 2 • Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit)	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Éléments de la langue orale • Lexique • Variétés de la langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication Critère d'évaluation de la compétence 2 2.1 Démonstration de la compréhension du texte	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.



Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Communiquer un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur

1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Respecter les règles de la phonétique
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire juste, précis et adapté à la situation

2.1 Démonstration de la compréhension du texte

- Considérer les éléments de la situation langagière
- Dégager les éléments d'information essentiels et les éléments d'information complémentaires
- Établir des liens entre les idées du texte pour saisir le sens du message
- Décoder le sens de mots ou d'expressions à l'aide du contexte et de ses connaissances linguistiques
- Interpréter le message à l'aide de ses repères culturels et de ses connaissances générales et linguistiques

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide de tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Compétence 1 « Interagir en français » : 30 %

Compétence 2 « Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit) » : 70 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs présentés dans le cours et ceux à maîtriser dans les cours précédents sont retenus aux fins de l'évaluation.

L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif de savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, déroulement et durée

- L'épreuve est composée de trois parties administrées lors de deux séances d'évaluation différentes et dans l'ordre suivant :
 - Parties 1 et 2 :
Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit) »
Durée : 150 minutes
 - Partie 3 :
Évaluation de la compétence « Interagir en français »
Durée : 25 minutes pour la préparation et 5 minutes pour l'interaction

Durée totale : 180 minutes

La composition de l'épreuve

Parties 1 et 2 Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit) »

L'adulte lit d'abord un texte d'environ 800 mots qui contient des particularités propres au français et à la culture du Québec. Il répond ensuite à un questionnaire portant sur le sens du message lu et sa connaissance de la langue.

L'adulte écoute ensuite un message d'environ 5 minutes qui exploite le même thème que celui abordé dans le texte lu et qui contient des particularités propres au français et à la culture du Québec. Puis il répond à un questionnaire portant sur le sens du message entendu et sa connaissance de la langue. L'adulte peut réécouter le message autant de fois qu'il le souhaite.

Après avoir rempli les deux questionnaires, l'adulte note ses idées sur une fiche aide-mémoire afin de préparer son interaction. Cette fiche lui sera remise au début de la séance d'interaction.

Partie 3 Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Au début de la séance d'évaluation, l'enseignante ou l'enseignant remet à l'adulte sa fiche aide-mémoire. Ensuite, l'adulte participe à une discussion avec l'enseignante ou l'enseignant au cours de laquelle il est question de sa compréhension des textes lus et entendus et de sa réaction à l'égard de ceux-ci.

Les outils de collecte de données

Parties 1 et 2 Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit) »

- Questionnaire rempli par l'adulte

Partie 3 Évaluation de la compétence « Interagir en français »

- Grille d'observation remplie par l'enseignante ou l'enseignant

Le matériel autorisé

Parties 1 et 2 Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Partie 3 Évaluation de la compétence « Interagir en français »

En préparation à l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Fiche aide-mémoire

Tous les documents sont en version papier.

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, seule la fiche aide-mémoire est autorisée.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'oral et à l'écrit) », une clé de correction est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation de la compétence « Interagir en français », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle pour la compétence « Interagir en français », une grille d'observation est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Se familiariser avec les expressions du français québécois
FRE-5105-2

Compétence 1 : Interagir en français (30 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 5	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 4	Message généralement adapté aux éléments de la communication langagière 3	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 2	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 1	___/5
	Il communique un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur.	Message: – très cohérent – très bien adapté aux interventions de son interlocuteur 10	Message: – cohérent – bien adapté aux interventions de son interlocuteur 8	Message généralement : – cohérent – adapté aux interventions de son interlocuteur 6	Message: – peu cohérent – peu adapté aux interventions de son interlocuteur 4	Message: – peu cohérent – très peu adapté aux interventions de son interlocuteur 2	___/10

Compétence 1 : Interagir en français (30 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées 5	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées 4	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension 3	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension 2	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension 1	___/5
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement , ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur 5	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur 4	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication 3	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication 2	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication 1	___/5
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié⁴.	Vocabulaire: – précis – varié – approprié 5	Vocabulaire généralement : – précis – varié – approprié 4	Vocabulaire : – plus ou moins précis – plus ou moins varié – plutôt approprié 3	Vocabulaire : – répétitif – plus ou moins approprié 2	Vocabulaire : – limité OU – peu approprié 1	___/5

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés de la grille.

Note pour la compétence : ___ /30

4. Le vocabulaire ne peut être jugé précis si l'adulte utilise plus de huit mots non conformes à la norme (anglicismes, mots étrangers, jurons, etc.). Dans ce cas, seuls les points des échelons *acceptable*, *peu développée* et *très peu développée* peuvent lui être attribués.

